

COMPTE RENDU
DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 JUILLET 2019

MP

L'an deux mille dix-neuf, le trois juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-LARY-SOULAN, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Jean-Henri MIR, Maire.**

ÉTAIENT PRÉSENTS : Jean-Henri MIR – André MIR - Pierre FORGUE - Maryse POMÉ – Jacques ROCA - Aline NARS - René DARAN - Jean-Matthieu NOGUERO - Marie-Pierre FORGUE-SUPERBIE - Jacques CAZALA - Jean-Marie MIR –

PROCURATIONS : Hélène GUIOUNET à Jean-Henri MIR

Daniel GASPA à André MIR

ÉTAIT ABSENT : André BÉGUÉ

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : René DARAN

Le Conseil Municipal :

◆ **approuve** le procès-verbal de la réunion du 27 mai 2019.

Approuvé.

◆ **approuve** la **modification budgétaire n° 2.**

Adoptée à l'unanimité.

◆ **approuve**, dans le cadre de la participation des communes au financement du **Fonds de Solidarité Logement (FSL)**, de passer une convention avec le Conseil Départemental et de verser une participation basée sur le nombre d'habitants qui se monterait à **82.40 €.**

Adoptée à l'unanimité.

Monsieur le Maire quitte la séance.

◆ **approuve** de verser à l'Office de Tourisme Municipal pour l'année 2019, la somme de 630 000 €.

Adoptée à l'unanimité.

◆ **décide**, suite au changement de direction à ALTISERVICE, de modifier la liste des membres du **Comité de Direction de l'Office de Tourisme de Saint-Lary Soulan** tel que suit :

- **Nombre de représentants de la collectivité : 7 membres**

Titulaires	Suppléants
Jean-Henri MIR	René DARAN
André MIR	Hélène GUIOUNET
Maryse POME	Jean-Matthieu NOGUERO
Jacques ROCA	Marie Pierre FORGUE SUPERBIE
André BEGUE	Jacques CAZALA
Jean-Marie MIR	Daniel GASPA
Aline NARS	Pierre FORGUE

- **Désigne les représentants des professions et activités intéressées par le tourisme sur le territoire : 6 membres (changement de représentant titulaire pour ALTISERVICE – Commerces)**

Activités	Titulaires	Suppléants
Hôteliers	Nicolas BONNEAU	Sabrina PONS
Ecoles de ski -Restaurateurs-Cafetiers	Alain DEDIEU	Romain MIR
Altiservice - Commerces	Akim BOUFAID	Corinne PRAT
Thermes – Prestataires de loisirs	Rudy CAMPOS	Pierre-Yves DALLAS
Agents Immobiliers-Professions libérales	Raymond CAMPO	Guy SAMBA
Centres de vacances-Résidences de tourisme	Antoine FRAILE	Paul ANDRIEUX

Adoptée à l'unanimité.

.../

◆ **approuve**, dans le cadre du programme **d'éclairage public 2019**, le projet soumis par le Syndicat Départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées relatif à la mise en place de **2 candélabres de type ALBANY avec lanterne LED** pour un montant total de 6 000 €, **s'engage** à garantir la somme de 3000 €. *Adoptée à l'unanimité.*

◆ **autorise** Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de permis de construire :
↳ du **réservoir A.E.P. de « Cabanes » au PLA D'ADET** sur la parcelle cadastrée section A n° 1124 – Montagne de « Conques » (territoire administratif de VIGNEC).
↳ d'un **hangar abri pour quatre bus à ESPIAUBE** sur la parcelle cadastrée section D, n° 1262. *Adoptées à l'unanimité.*

◆ **autorise** Monsieur Olivier CASCARRA et Monsieur Manuel CASCARRA à renouveler, pour une durée de 9 ans, à compter du 1^{er} Janvier 2019, leur **concession pour cabane de chasse située au lieu-dit Caneilles** (respectivement n° 48 et n° 43) dont ils bénéficiaient antérieurement, moyennant une redevance annuelle de 30 €. *Adoptée à l'unanimité.*

◆ **autorise** le renouvellement à compter du 1^{er} Janvier 2019 des concessions de captage d'une source en forêt communale indivise de Saint-Lary-Soulan et Sailhan, aux concessionnaires suivants :
- **Succession Ginette MANDEREAU / Francis NARS ;**
- **M. Michel PONS ;**
- **M. Jacques MIR ;**
- **Succession Maurice TREY ;**
- **Mme Michèle MIR ;**
et **fixe à 30 €** la redevance annuelle pour chaque concessionnaire payable le 1er janvier de chaque année (15 € pour chaque Commune). *Adoptée à l'unanimité.*

◆ **autorise** Monsieur le Maire à signer la **convention relative à la gestion de la Maison de l'Ours** avec la Société URSUS et l'Association « Autour de l'Ours ». *Adoptée à l'unanimité.*

◆ **Compte-rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal.**
Il est donné communication des décisions prises par le Maire.

En marge du Conseil les questions suivantes ont été abordées, elles concernent :

- ↳ la Maison de Santé ;
- ↳ le PLUi ;
- ↳ la Pump Track ;
- ↳ le dossier « Falaise aux Ours » ;
- ↳ la compétence eau assainissement – création d'une SPL ;
- ↳ l'éclairage public de Soulan (programme 2020).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-trois heures trente minutes.

Le Conseil Municipal,

Le Maire,

Jean-Henri MIR